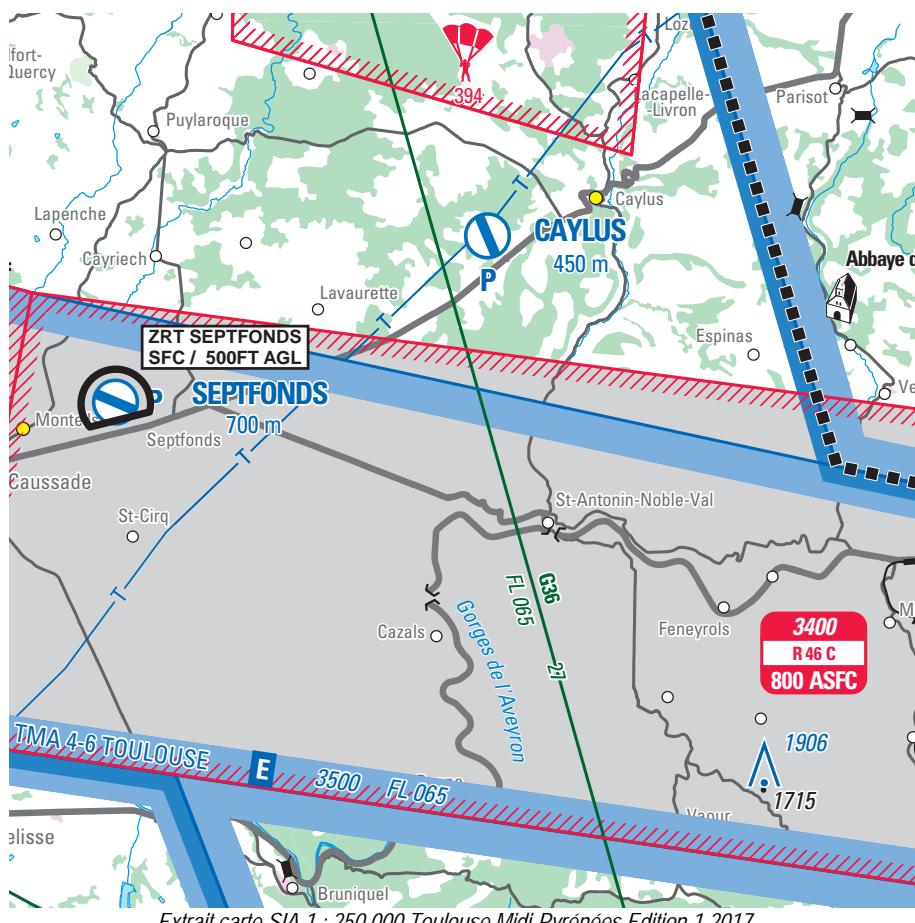


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) sur l'aérodrome privé de SEPTFONDS (FIR Bordeaux LFBB)

En vigueur: Du 18 septembre au 15 décembre 2017



ACTIVITÉ

Vols d'aéronefs télé-pilotés expérimentaux.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Du lundi au vendredi, de jour et hors jours fériés :
0700-1900 (été : - 1 HR), excepté lorsque la zone réglementée LF-R 46 C est active.

INFORMATION DES USAGERS

Toulouse INFO : 121.250 MHz

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT).

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après notification auprès du responsable d'activité.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales

44°10'41"N - 001°36'35"E

44°10'26"N - 001°35'18"E

arc horaire de 0.54 NM de rayon centré sur 44°10'48"N - 001°35'51"E

44°10'41"N - 001°36'35"E

Limites verticales

SFC / 500FT AGL

ORGANISME A CONTACTER

Avant l'activité :

Pilote principal de sécurité (M. Pierre Escalas) : 05 62 25 27 78

Secrétariat du DCSD : 05 62 25 25 61

Courriel : ressac@onera.fr

Pendant l'activité :

Responsable d'activité : M. Amiez : 05 62 25 26 56 / 06 71 40 28 81

Courriel : alexandre.amiez@onera.fr